



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conditions de travail des infirmiers libéraux

Question écrite n° 3354

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les conditions de travail des infirmiers libéraux. En effet, cette profession est confrontée à un profond malaise face à l'inertie des autorités sanitaires sur plusieurs fronts critiques : l'absence de reconnaissance du rôle des infirmiers libéraux dans l'approche domiciliaire, des revalorisations tarifaires inadaptées à l'augmentation de la charge de travail, le manque de prise en compte de la pénibilité du métier et la pression générée par des contrôles des CPAM. Des mesures déjà votées, comme les dispositions des lois « Rist » ou la reconnaissance de l'infirmier référent, restent inappliquées. La loi « infirmières-infirmiers » annoncée lors du discours de politique générale de l'ancien premier ministre M. Barnier, « qui ira plus loin dans la reconnaissance de leur expertise et de leurs compétences et leur donnera un rôle élargi dans la prise en charge des patients », répondait à une attente forte des 640 000 infirmières et infirmiers qui chaque jour sont aux côtés des patients à domicile ou en établissement. Dans un système de santé en tension, les infirmiers jouent un rôle essentiel pour assurer la continuité des soins. La reconnaissance de leur action et l'évolution de leurs missions sont une nécessité de santé publique. Afin de répondre à cet enjeu d'accélérer l'accès aux soins, tel que voulu par M. Barnier, cette loi devait prendre en compte plusieurs aspects : les soins relationnels, la coordination des parcours de soins, la prévention et la formation des futures générations d'infirmiers. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage de soutenir cette profession par des mesures concrètes permettant ainsi l'amélioration des conditions de travail des infirmiers libéraux en France.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3354

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 avril 2025

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 213